**Synthèse des échanges lors de la 1/2 journée thématique et du CSN sur le thème du DIALOGUE SOCIAL dans les établissements avec le passage au CSA**

**Débat/échanges :**

\*/ demander des réunions préparatoires au CSA (exemple pour les discussions sur les bilans : cf rapport social unique)

\*/ recommandations : présence des statutaires du CAES lors de la CNDS discutant du projet de convention CAES et CNRS

\*/ le handicap devrait être abordé dans les deux commissions nationales

\*/ souhait pouvoir mandater les camarades de manière assez libre (en fonction des thématiques abordées) (on ne peut pas mettre les mêmes camarades partout)

\*/ place à part du COS (spécifité du COS qui doit rester à part)

\* réanimer l’OMES et la gestion prévisionnelle des emplois

\*/ obtenir un calendrier semestriel ou annuel pour chaque DR, des instances régionales

\*/ danger lié au fait que selon l’instance qui est saisie le sujet ne sera pas étudé sur le même régistre (ex registre plus politique (CSA), ou au contraire technique (GT par exemple)) (de plus la restitution du travail des groupes de travail n’est pas toujours sincère) (et caractère chronophage des GT) (et vigilance sur la composition des GT : il ne faudrait pas que l’administration puisse diluer la représentation syndicale) ; *in fine* : cela doit être l’instance représentative qui doit valider (ou non) la production du groupe de travail

\*/ inciter les membres des instances à informer les agents/adhérents de l’ordre du jour et leur demander si ils ont des points à faire remonter

\*/ demander à l’administration de mettre dans sa lettre les dates instances de dialogue social

\*/ être plus concis/accrocheur dans nos messages (avec un lien vers un texte plus long)

\*/ profiter des élections pro et des vidéo pour faire le lien avec les nouvelles instances (avec le nom nos (futurs) mandatés) et ce qui nous attend

\*/ lancer des formations : pour les futurs membres des commissions (régionales) (ce qui peut aussi être incitatif pour les militants/adhérents qui peuvent douter de leur capacité de défendre/s’approprier les dossiers) ex Webinaire et fascicule

\*/ structurer les équipes et organiser les tuilages

\*/ garder le lien entre le représentant syndical dans une instance et sa section (nécessité qu’il participe aux réunions de la section) ou le bureau de la section

\*/ quid des aides individuelles (traitées avant en CORAS) ?

\*/ quid des instances régionales : demande-t-on le maintien des CORAS ?

\*/ où sont traitées les demandes de place de crèches ?

\*/ quid du remboursement des frais de déplacement des suppléants ?

\*/ quelles possibilités réelles de recourir à des experts proposés par le syndicat ?

\*/ ce qui sera discuté dans les instances régionales, ne devra pas être exclu du champ du CSA car ce n’est pas le même niveau et le même regard

\*/ importance de la pérennité et suivi : il faut que les membres de ces instances puissent participer de façon régulière pour qu’ils soient compétents et puissent suivre les sujets

\*/ question de la légitimité des instances (cf commissions nationales versus CSA) qui seront mises en place (car ce qui sera traité en commissions nationales ne sera pas traité en CSA)

\*/ question du périmètre des représentants (10 titulaires, 10 suppléants) (éventuel pb du syndicat pour avoir des représentants compétents sur chacun des sujets traités)

**Piste(s) de réflexion**

- réfléchir au domaine réservé du CSA en formation plénière, car tout sujet traité en commission (cf CNDS ou CNDP) ne sera pas traité en CSA ;

- travailler la complémentarité niveau national/niveau régional en faisant vivre les instances régionales existantes et en instituant de nouvelles instances régionales (par exemple pour l’étude des mobilités au niveau régional ; à terme pour l’étude/bilan des promotions au choix ; etc) (CORAS, CRFP, Restauration sociale, Mobilité (suivi des campagnes & candidatures, et postes non pourvus, etc);

- de façon plus générale : il faut que les comptes rendus/procès verbaux des instances (CSA, formations spécialisées, etc) soient accessibles par tous les agents, via le web du CNRS ; rôle également du syndicat d’informer les agents (possibilités émission de mails syndicaux au niveau régional) (incitation du SG du SNTRS de s’emparer de la possibilité de diffuser des mails/comptes rendus/procès verbaux auprès des agents de la délégations régionales) ; envoyer les ordres du jour des instances et recueillir les doléances/questions/revendications des adhérents/agents ;

**Contraintes :**

- étant donné la faiblesse de la DRH et de ses services nationaux, il faut compter 3 réunions par an du CSA (et des documents préparatoires pas nécessairement très détaillés/complets) ;

- pour les instances régionales le nombre de représentants SNTRS-CGT dépendra de nombre de voix agrégées au niveau régional obtenues lors des élections nationales (cela peut aussi un argument local pour inciter les agents à voter pour la CGT lors des élections nationales)

**Calendrier de travail**

- il faut pouvoir être en capacité de faire des propositions avant Octobre ;

- finalisation en Décembre au plus tard.

**Complément CSN 28/06/2022**

NB : GT dialogue social : composition (à confirmer par magali)

Josiane, Patrice M : co-animateurs

Habiba, Patrice L, Yoan (IRD), Julien, marc

NB : (Fred)

- avancement au niveau régional : experts métiers (cf commissions régionales d’inter-classement)

il serait souhaitable que par le biais des experts métiers SNTRS-CGT : le syndicat ait un retour de ce qui se fait dans ces commissions régionales d’interclassement

A FAIRE :

 SYNTHESE

et une fois la synthèse validée par Josiane , ENVOYER via le secrétariat la synthèse au BN, aux sections, et aux membres du GT dialogue social